

Diagnostic santé-sécurité

Si les salariés sont la richesse de l'entreprise, leur santé sécurité est à garantir pour assurer un fonctionnement optimum

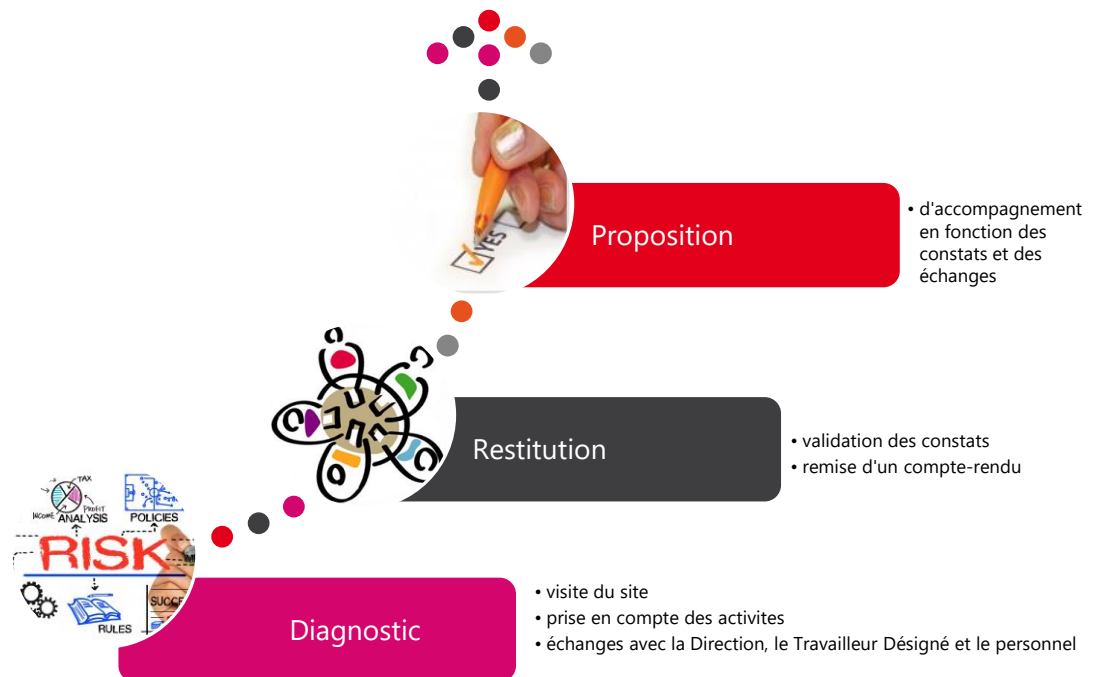
On ne protège bien que ce que l'on connaît bien, pour cela l'évaluation des risques professionnels, est l'outil de base pour cette photographie. Elle permet d'identifier les situations dangereuses liées aux activités et proposer des actions adaptées pour réduire ces dernières.



C'est étape correspond au socle de base pour construire une démarche de prévention cohérente et ciblée.

L'évaluation des risques concerne tout secteur de l'industrie au tertiaire, d'un à plusieurs milliers de salariés, Elle est orientée sur leurs activités.

Pour vous accompagner et vous orienter nous vous proposons un prédiagnostic gratuit :



Au-delà des exigences législatives (Art. L.312-2...) et des responsabilités pénales associées, l'évaluation des risques permet de hiérarchiser les risques et d'identifier les nouvelles actions de maîtrise selon les neuf principes généraux de la prévention :

- Éviter les risques
- Évaluer les risques
- Combattre les risques
- Adapter le travail à l'homme
- Tenir compte de l'évolution technique
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou qui l'est moins
- Planifier la prévention
- Prendre les mesures collectives par priorité à des mesures individuelles
- Donner des instructions appropriées aux travailleurs.



1 place de l'hôtel de ville
L4138 Esch sur Alzette
www.sesa-conseil.com
sesa-conseil@sesa-conseil.com
Tél :+ 352 27 85 82 00